

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 02497 Numéro SIREN : 751 279 639 Nom ou dénomination : SAS 3 LA RIZE

Ce dépôt a été enregistré le 13/03/2019 sous le numéro de dépôt B2019/008245

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/008245**
n°de gestion : **2012B02497**
n°SIREN : **751 279 639 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 13/03/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SAS 3 LA RIZE - Société par actions simplifiée
3 avenue de la Rize 69100 Villeurbanne -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5224014

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	602 048.44	216 852.28	385 196.16	425 689.91	40 493.75	9.51
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	122 905.14	42 309.35	80 595.79	101 624.75	21 028.96	20.69
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		724 953.58	259 161.63	465 791.95	527 314.66	61 522.71	11.67
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	31 698.96		31 698.96	56 230.78	24 531.82	43.63
	Autres créances	13 830.83		13 830.83	14 944.87	1 114.04	7.45
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	4 365.90		4 365.90	7 479.29	3 113.39	41.63
	Charges constatées d'avance (3)	2 085.43		2 085.43	2 002.93	82.50	4.12
	Total III	51 981.12		51 981.12	80 657.87	28 676.75	35.55
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	776 934.70	259 161.63	517 773.07	607 972.53	90 199.46	14.84

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000.00	1 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	78 336.32	91 552.96	13 216.64	14.44
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 565.70	13 216.64	10 650.94	80.59
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	74 770.62	77 336.32	2 565.70	3.32
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	308 311.18	336 367.82	28 056.64	8.34
	Concours bancaires courants	8.00	8.00		
	Emprunts et dettes financières diverses	270 727.93	316 800.49	46 072.56	14.54
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 267.93	1 973.41	2 294.52	116.27
	Dettes fiscales et sociales	9 228.65	12 051.29	2 822.64	23.42
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		18 107.84	18 107.84	100.00
	Total IV	592 543.69	685 308.85	92 765.16	13.54
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	517 773.07	607 972.53	90 199.46	14.84

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

313 209.00 376 889.00

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	105 699.36		105 699.36	103 786.12	1 913.24	1.84
Chiffre d'affaires NET	105 699.36		105 699.36	103 786.12	1 913.24	1.84
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				2 142.81	2 142.81	100.00
Autres produits			6.49	1.71	4.78	279.53
Total des Produits d'exploitation (I)			105 705.85	105 930.64	224.79	0.21
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			20 229.10	31 500.38	11 271.28	35.78
Impôts, taxes et versements assimilés			6 102.77	6 420.29	317.52	4.95
Salaires et traitements			3 960.00	3 885.00	75.00	1.93
Charges sociales			2 240.00	1 672.83	567.17	33.90
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			56 080.08	56 145.52	65.44	0.12
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			0.16	1 753.63	1 753.47	99.99
Total des Charges d'exploitation (II)			88 612.11	101 377.65	12 765.54	12.59
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			17 093.74	4 552.99	12 540.75	275.44
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	8 183.42	9 180.64	997.22	10.86
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	8 183.42	9 180.64	997.22	10.86
2. Résultat financier (V-VI)	8 183.42	9 180.64	997.22	10.86
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	8 910.32	4 627.65	13 537.97	292.55
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		13 506.29	13 506.29	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 400.00	4 400.00	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		17 906.29	17 906.29	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	107.00	62.00	45.00	72.58
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 237.62		6 237.62	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	6 344.62	62.00	6 282.62	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	6 344.62	17 844.29	24 188.91	135.56
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	105 705.85	123 836.93	18 131.08	14.64
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	103 140.15	110 620.29	7 480.14	6.76
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 565.70	13 216.64	10 650.94	80.59

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
 · Redevance de crédit bail immobilier
 (3) Dont produits concernant les entreprises liées
 (4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS J LA RIZE
3 Avenue de la Rize

69100 VILLEURBANNE

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

ROCHE ET CIE
40 RUE PDT EDOUARD HERRIOT

69001 LYON
04.78.27.43.06

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 517 773.07 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 105 699.36 Euros et dégageant un bénéfice de 2 565.70 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	602 048		
Installations générales agencements aménagements divers	119 379		
Matériel de transport	14 482		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	583		795
TOTAL	134 443		795
TOTAL GENERAL	736 492		795

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			602 048	602 048
Installations générales agencements aménagements divers		12 333	107 046	107 046
Matériel de transport			14 482	14 482
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 377	1 377
TOTAL		12 333	122 905	122 905
TOTAL GENERAL		12 333	724 954	724 954

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	176 359	40 494		216 852
Installations générales agencements aménagements divers	26 640	10 447	6 096	30 991
Matériel de transport	6 009	4 827		10 836
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	170	313		482
TOTAL	32 819	15 586	6 096	42 309
TOTAL GENERAL	209 177	56 080	6 096	259 162

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	40 494				
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 447				
Matériel de transport	4 827				
Matériel de bureau informatique mobilier	313				
TOTAL	15 586				
TOTAL GENERAL	56 080				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	31 699	31 699	
Impôts sur les bénéfices	277	277	
Taxe sur la valeur ajoutée	604	604	
Débiteurs divers	12 950	12 950	
Charges constatées d'avance	2 085	2 085	
TOTAL	47 615	47 615	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	308 319	28 983	123 076	156 260
Emprunts et dettes financières divers	126 809	34 952	91 857	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 268	4 268		
Personnel et comptes rattachés	222	222		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 155	1 155		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 794	7 794		
Autres impôts taxes et assimilés	57	57		
Groupe et associés	143 919	143 919		
TOTAL	592 544	221 351	214 933	156 260
Emprunts remboursés en cours d'exercice	28 057			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	100			100

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
droit d'usufruit	568 998	6.67
droit d'usufruit	33 050	7.69

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	nc
Agencements et aménagements	Linéaire	de 10 à 14 ans
Installations techniques	Linéaire	nc
Matériels et outillages	Linéaire	nc
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	nc

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	305
Autres créances	2 178
Total	2 483

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des produits à recevoir

	Montant
Intérêts de retard	2 178
468700 Divers produits à recevoir	
Facturation charges	254
TVA / factures à établir	51
418100 Clients factures à établir	
Total	2 483

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	351
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 410
Dettes fiscales et sociales	342
Total	2 103

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges à payer

	Montant
Intérêts emprunt	277
Assurances	65
168800 Intérêts courus	
Honoraires	1 175
TVA / factures non parvenues	235
408100 Fournisseurs factures non parvenues	
428200 Provision congés à payer	222
438200 Provision charges congés à payer	63
Taxe apprentissage	29
Formation professionnelle	24
TVA / formation professionnelle	5
448600 Etat charges à payer	
Services bancaires	8
518600 Intérêts courus	
Total	2 103

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 085
Total	2 085

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Eau	17		
Assurances	1 932		
Abonnement	71		
Télécommunications	65		
Total	2 085		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Locations	94 618
Refacturation charges	11 081
Total	105 699

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	447 000
Emprunts et dettes financières divers :	26 000
- Convention de trésorerie courante	26 000
Total	473 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 16/07/2012
 Montant initial de cette garantie : 447 000
 Montant restant dû en capital : 308 311
 Date de fin d'échéance de la garantie : 16/07/2027
 Nature de la sûreté réelle : Délégation au profit de la banque de deux contrats
 : d'assurance vie pour un montant total de 447 000 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Cautionnement personnel du dirigeant convention trésorerie	26 000
Total	26 000

SAS 3 LA RIZE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros

Siège social : 3 Avenue de la Rize – 69100 VILLEURBANNE

751279639 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2018

L'an deux mil dix-huit, et le vingt-huit juin, à 18 heures.

Les associés de la société SAS 3 LA RIZE se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'assemblée est présidée par Monsieur Eric LIENARD, en sa qualité de président de la société.

La feuille de présence permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 100 actions sur les 100 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence et la liste des associés,
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2017.
- Le rapport de gestion du président,
- Le rapport spécial du président,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du président,
- Rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2017 et quitus au président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération du Président,
- Questions diverses – Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le président présente à l'assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion et le rapport spécial du président. Puis le président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, l'assemblée donne au président quitus à l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, qui est un bénéfice s'élevant à 2 565,70 €, en totalité au poste « report à nouveau ».

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la création de la société.

Cette résolution, mise à voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport prend acte de l'absence de telles conventions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés ayant droit de vote.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que l'assemblée générale prend acte qu'aucune rémunération n'a été versée à son Président, sur l'exercice écoulé, au titre de ses fonctions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE DE LA SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président

